



**MAIRIE DE CREYSSE**  
**Département du Lot**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**PROCES-VERBAL**

**31 mars 2022**

**Présents :** Mesdames Martine Bournet, Françoise Lavaud et Catherine Toutin ; Messieurs Jean-Pierre Bault, Guy Floirac, Francis Follet, Denis Gaillet et Laurent Wirth

**Excusés :** Madame Gabrielle Andries-Roussel (procuration à Madame Françoise Lavaud) ; Messieurs Pierre Circal et Jean-Pierre Saurie

**Secrétaire de séance :** Monsieur Laurent Wirth

**Ordre du jour :**

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Validation du compte-rendu de la dernière séance
- Préparation des budgets : commune, assainissement et assainissement
- Attribution des subventions aux associations
- Organisation des élections présidentielles
- Point dossier Adressage
- Divers

**Début de séance : 18h15**

Etant donné l'évolution du contexte sanitaire, la séance s'est déroulée dans la salle du Conseil Municipal, dans le respect des mesures en vigueur.

**→ VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE**

Le compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal est validé à l'unanimité.

**→ PREPARATION DES BUDGETS : COMMUNE, ASSAINISSEMENT ET LOTISSEMENT**

Le Conseil a examiné de façon très précise les éléments du budget qui sera voté le 13 avril 2022. Seules les grandes masses sont présentées dans ce compte-rendu.

Le compte administratif montre des résultats satisfaisants pour 2021 : le résultat cumulé de l'exécution du budget donne 534 158,49 € en dépenses et 858 525,61 € en recettes. Le résultat cumulé dégage un montant excédent.

Les restes à réaliser pour la section investissement sont de 32 509 € en dépenses engagées non mandatées et de 281 446,50 € en recettes correspondant à des subventions d'investissement.

La commune est expérimentale pour le passage de la M14 à la M57. Le 13 avril sera voté le compte administratif et le compte de gestion.

Les prévisions pour 2022 sont les suivantes :

- fonctionnement : dépenses 415 651 €, recettes 443 821 €
- investissement : dépenses 516 943 €, recettes 509 940 €

Celles-ci seront ajustées à l'équilibre en fonction de la prise en compte des derniers éléments connus.

Le projet de budget assainissement sera présenté précisément lors de la séance du 13 avril. Il est établi sans modification des tarifs (abonnement + prix au m<sup>3</sup>).

Le budget de la commune est sain mais, du fait que 2 lots du lotissement restent invendus, se pose un problème de trésorerie. Pour y faire face, il est proposé de faire un emprunt de 50 000 € sur 6 ans au taux fixe de 1,4%.

### → ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après présentation des demandes de subvention des associations, les membres du Conseil ont sélectionné les associations qui seront subventionnées. Ces subventions seront inscrites et votées au budget du 13 avril 2022.

### → ORGANISATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

L'organisation qui a été arrêtée pour le premier tour des élections présidentielles est la suivante :

Permanences :

8h à 10h45 : Guy Floirac, Françoise Lavaud, Laurent Wirth

10h45 à 13h30 : Martine Bournet, Denis Gaillet, Catherine Toutin

13h30 à 16h15 : Gabrielle Andries-Roussel, Francis Follet, Pierre Circal

16h15 à 19h : Martine Bournet, Guy Floirac, Denis Gaillet, Françoise Lavaud

Membres du bureau : Guy Floirac, Francis Follet, Denis Gaillet, Françoise Lavaud, Laurent Wirth.

### → POINT DOSSIER ADRESSAGE

Denis Gaillet a ensuite fait un point sur le projet d'adressage et distribué pour étude les plans et documents préparatoires aux membres du Conseil en vue d'une discussion ultérieure, lors d'une prochaine séance.

### → DIVERS

Le maire a lu une lettre de remerciement adressée au Conseil par Monsieur et Madame Magne pour la réalisation d'un escalier rue sous l'église.

Le prochain bulletin d'information paraîtra au printemps, en format allégé.

Morgane Podyma remplacera pour le ménage Valérie Koperski, en disponibilité à partir du 1<sup>er</sup> mai 2022.

**Levée de séance : 21h**

La secrétaire de séance,  
Laurent Wirth